

## **SALAIRES...**

### **Des avancées en NAO mais pas à la hauteur des défis économiques auxquels font face les salariés**

Si on peut saluer l'apparition d'une commission de contrôle de distribution des augmentations, l'ajout de jusqu'à 5 jours de congés supplémentaires et la revalorisation des titres restaurants, les dernières négociations avec l'employeur nous laissent un goût amer.

### **Un appauvrissement des salariés et une charge de travail croissante sont à craindre**

Dans un contexte où chacun subit l'inflation de plein fouet et de manière croissante, où les salaires n'évoluent pas aussi rapidement, où l'engagement des salariés est de plus en plus fort pour faire face à des objectifs toujours plus ambitieux et de plus en plus difficilement atteignables ; nos revendications étaient également ambitieuses, mais elles étaient, elles, réalistes et réalisables.

Malheureusement, même si la Direction a consenti à négocier certains points, cette année encore les négociations n'ont pas abouti à un accord ou un principe d'adhésion.

### **Des avancées pas à la hauteur de l'effort collectif et de la rentabilité de GLC**

Car ses efforts restent minimes et ne représentent qu'une infime partie des bénéfices que dégagent aujourd'hui Groupe La Centrale (EBITDA pour 2023, en hausse de 6%) ; ce qui atteste de la rentabilité et de la profitabilité de notre entreprise dans un contexte difficile).

Elles ne reflètent pas non plus les défis auxquels ont fait face les salariés : devoir s'adapter à des changements de Direction, d'objectifs, d'organisation et parfois de redéfinition totale de leurs tâches !

### **Who watches the watchmen ? Qui nous garde de nos gardiens ?**

Par ailleurs, certains points restent aujourd'hui difficilement contrôlables : si la Direction reconnaît la nécessité de gommer certaines inégalités salariales, de mettre fin à l'augmentation d'un petit pourcentage au détriment des autres avec une lettre de « cadrage », il est impossible aujourd'hui pour les syndicats et les salariés de s'assurer que les mesures négociées soient bien appliquées : les organismes de contrôle et les statistiques restent aux mains de la Direction. Nous allons rester vigilants à ce propos et nous vous demandons de vous manifester si cela n'était manifestement pas appliqué.

#### **Pour rappel, les règles des augmentations seraient aujourd'hui les suivantes :**

Priorité aux salariés non augmentés depuis plus de 2 ans

Priorité aux 20 plus petites rémunérations de l'entreprise

Respect d'un délai de 12 mois glissants minimum entre 2 augmentations ou à la date d'embauche

Répartition de l'enveloppe sur minimum 60% du département

Si vous pensez que cette règle n'a pas été respectée vous concernant, n'hésitez donc pas à vous faire connaître auprès de votre délégué syndical !

## Info'Com-CGT a joué son rôle et continuera de le faire

Conformément à ses engagements en début de mandat, Info'Com-CGT avait avancé de concert avec les autres syndicats (face aux défis de l'inflation, l'heure n'était pas à l'opposition mais à l'alliance pour le bien-être des salariés et il fallait éviter la régression sociale) pour proposer un cahier revendicatif travaillé, chiffré et réaliste, incluant :

- Des mesures d'augmentation générale face à l'inflation, en tenant compte des plus bas salaires (-> nous avons eu une enveloppe de cadrage 😞)
- Une demande de partage de la valeur via une prime d'intéressement (->refusé 😡)
- Une prise en compte du télétravail (dont les frais sont croissants avec les coûts énergétiques) (->refusé en l'Etat, renvoyé à la CSSCT pour estimer le besoin de matériel supplémentaire 😡)
- Des jours de congés supplémentaires pour récompenser l'ancienneté (->accepté 😊)

Être toujours force de proposition pour rééquilibrer les inégalités salariales entre les hommes et les femmes (-> simplification des indicateurs mais avec une action concrète en contrepartie : enveloppe d'augmentation dédiée pour les écarts importants + commission de suivi 😊)

Si certaines de nos revendications ont été écoutées, le chemin reste long pour convaincre la direction de la nécessité de récompenser le travail de chacun et du collectif à sa juste valeur.

Nous comptons donc sur vous, pour nous appuyer, nous faire part de vos souhaits, y compris d'actions revendicatives. Pour infléchir la direction, c'est d'un engagement de tous dont nous avons besoin.

**JEMESYNDIQUE.ORG**